



MAIRIE DE MODANE

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 AVRIL 2015

Compte rendu en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le VINGT-NEUF AVRIL DEUX MILLE QUINZE, à 20H30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude RAFFIN, Maire.

Membres présents : RAFFIN Jean-Claude - THEOLIER Thierry - CHEVALLIER Sabine - MASOCH Gérard - CHIAPUSSO Aline - THOMAS Louis - FACON Christian - RATEL Chantal - SIMON Christian - LETT Xavier - PERRI René - FRIQUET Claude - DA LAMA Marie - BOTTE Géraldine - PASTEL Denis - PETINOT Laurence

Absente excusée : CRASEZ Angeline

Absents ayant donné procuration : SELTZER Nicole à MASOCH Gérard - BILLOIR Julien à RAFFIN Jean-Claude - TEYSSIER Yannick à BOTTE Géraldine - MOREAU Dominique à CHEVALLIER Sabine - JAMMES Sandrine à PASTEL Denis - GINDRE Gabrielle à CHIAPUSSO Aline

Conseillers en exercice : 23 **Quorum** : 12 **Présents** : 16 **Pouvoirs** : 6 **Votants** : 22

Monsieur René PERRI a été élu secrétaire

=====

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2015

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 2 avril 2015.

1. DETR 2015 : RENOVATION THERMIQUE DE LA TOITURE DE LA SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve :

- le plan de financement prévisionnel de la rénovation thermique du toit de la salle des fêtes pour un montant de trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-seize euros toutes taxes comprises (39 996 € TTC) ainsi qu'il suit :

Coût d'objectif HT	33 330 €
Coût d'objectif TTC	39 996 €
Financement	
Etat (DETR 2015)	12 998 €
Autofinancement communal	26 998 €
TOTAL	39 996 €

- la demande de subvention à hauteur de 39% du coût d'objectif hors taxes d'un montant de douze mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit euros (12 998 €) au titre de la DETR complémentaire 2015.

2. APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de modification des statuts du Syndicat du Pays de Maurienne ayant pour objet l'intégration de la compétence SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) transférée des communautés de communes au SPM ainsi que la prise en compte des changements apportés par la réforme départementale de la tarification sur les transports scolaires.

3. ANIMATION DU SITE S37 (MASSIF DU MONT THABOR) NATURA 2000 – APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT – DEMANDES DE SUBVENTIONS

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'abrogation de la délibération n°2015/04/32 du 02 avril 2015 et le nouveau plan de financement prévisionnel relatif au projet d'animation générale du site Natura 2000 S37, pour un montant de dix-huit mille neuf cent soixante-treize euros et neuf centimes toutes taxes comprises (18 973.09 € TTC) ainsi qu'il suit :

Coût d'objectif TTC	18 973.09 €
Financement	
Etat MEDDE (Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie)	9 486.55 €
UE (FEADER)	9 486.54 €
TOTAL	18 973.09 €

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter le concours financier de l'Etat (MEDDE) et de l'Union Européenne (FEADER) dans le cadre de cette affaire et à signer tous les documents afférents.

4. SITE S37 (MASSIF DU MONT THABOR) NATURA 2000 – REALISATION D'UN COMPTAGE GALIFORME, MESURE DOCOB SLA – APPROBATION PLAN DE FINANCEMENT – DEMANDES DE SUBVENTIONS

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le plan de financement prévisionnel pour la réalisation d'un comptage galiforme - relatif au site S37 – Landes, prairies et habitat rocheux du Massif du Mont Thabor pour un montant de trois mille trois cent quatre-vingt-seize euros toutes taxes comprises (3 396 € TTC) ainsi qu'il suit :

Coût d'objectif TTC	3 396.00 €
Financement	
Etat	3 396.00 €
TOTAL	3 396.00 €

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter le concours financier de l'Etat dans le cadre de cette affaire et à signer tous les documents afférents.

5. ANIMATION DU SITE S37 (MASSIF DU MONT THABOR) NATURA 2000 – ACTION DOCOB : CANALISATION DES PROMENEURS EN FAVEUR DU TETRAS-LYRE - APPROBATION PLAN DE FINANCEMENT – DEMANDES DE SUBVENTIONS

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le plan de financement prévisionnel pour l'estimation du potentiel mellifère - relatif au site S37 – Landes, prairies et habitat rocheux du Massif du Mont Thabor pour un montant de trois mille euros toutes taxes comprises (3 000 € TTC) ainsi qu'il suit :

Coût d'objectif TTC	3 000.00 €
Financement	
Etat	3 000.00 €
TOTAL	3 000.00 €

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter le concours financier de l'état dans le cadre de cette affaire et à signer tous les documents afférents.

6. PLAGES DE DEPOT DU SAINT ANTOINE – ACQUISITIONS FONCIERES – 6^{ème} TRANCHE :

- **ECHANGES DE TERRAINS AVEC MME ZAMARELLA ANABEL – M. NUER GEORGES ET M. PADRINO ALEXIS**
- **ACQUISITION AUX CONSORTS GETTLIFFE**

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve l'acquisition des parcelles cadastrées section C N°823, C N°995, C N°835 et C N°966 correspondant à la 6^{ème} tranche des acquisitions foncières des Plages de Dépôt.

Monsieur le Maire est autorisé à poursuivre les formalités et à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de la décision adoptée dont les actes notariés.

Après un dernier tour de table, la séance est levée à 21h00.

A Modane, le 20 mai 2015

Le Secrétaire de séance,

René PERRI



Compte-rendu affiché du 21 mai 2015 au 21 juillet 2015